

Activité de découverte des droits de l'Homme « Mimez-le »

CONSIGNES

Mimez-le (1h30)

Aperçu :

Au moyen de cette activité inspirée du théâtre, les participants présentent leurs perceptions du concept général de droits de l'Homme.



Objectifs :

- Explorer l'idée ou le concept général de droits de l'Homme
- Développer les capacités interculturelles et communicatives
- Développer la coopération et la créativité



Matériel :

- Accessoires : déguisements, jouets, ustensiles ménagers, etc.
- Papier et marqueurs de couleur, pastels
- Colle, ficelle et carton

Instructions :

1. Expliquer que le but de cet exercice est de traduire l'idée - ou le concept général - des droits de l'Homme au moyen d'une représentation théâtrale qui puisse être comprise par des personnes de cultures différentes ne parlant pas forcément la même langue.
2. Expliquer aux participants qu'ils ne pourront pas faire usage de la parole: ils devront s'exprimer à travers le mime. Ils pourront cependant se servir des matériels et accessoires, s'ils le souhaitent.
3. Demander aux participants de se rassembler en groupes restreints de 4 à 6 personnes et remettre à chaque groupe une grande feuille de papier, ainsi qu'une série de pastels/marqueurs.
4. Laisser 10 minutes aux groupes pour réfléchir aux droits de l'Homme et identifier deux ou trois idées maîtresses qu'ils souhaitent mettre en avant dans leur mime.



institut international
des droits de l'Homme
et de la paix



leo lagrange
FEDERATION



5. Ensuite, leur accorder encore 30 minutes pour échafauder et répéter leur mime. Expliquer qu'il s'agit d'un travail de groupe et que chacun d'entre eux doit tenir un rôle dans la représentation.

6. Quand les 30 minutes se sont écoulées, réunir les groupes de manière à ce que tous les participants puissent assister aux représentations de tous les groupes.

7. Prévoir quelques minutes après chaque représentation pour les réactions et la discussion.

8. Demander aux spectateurs de donner leurs interprétations de la représentation à laquelle ils viennent d'assister et de tâcher d'en identifier les idées maîtresses.

9. Laisser ensuite au groupe d'acteurs le soin d'expliquer brièvement les points qui n'ont pas été relevés lors du feedback. Répéter la même procédure pour chaque représentation.

Compte-rendu :

Commencer par passer en revue l'activité en soi puis ce que les participants ont appris au sujet des droits de l'Homme.

- Que pensent les participants de cette activité ? A-t-elle été plus ou moins difficile que ce qu'ils avaient imaginé ? Quels ont été les aspects ou les points les plus difficiles à représenter ?
- Les participants ont-ils appris quelque chose de nouveau sur les droits de l'Homme ? Ont-ils été étonnés de constater qu'ils en savaient plus qu'ils ne pensaient ?
- Relève-t-on des similitudes et des différences dans les différentes représentations ?
- L'idée des droits de l'Homme a-t-elle donné lieu à des désaccords fondamentaux au sein du groupe ? Comment ont-ils été réglés ?
- A la lumière des représentations, quelles sont, de l'avis des participants, les caractéristiques majeures communes aux droits de l'Homme ?

Conseils pour médiateur

À moins que les participants ignorent tout du concept des droits de l'Homme, il est plus intéressant de réaliser cette activité en donnant le moins d'orientations initiales possible. Le but principal est précisément de découvrir ce que les jeunes ont appris sur les droits de l'Homme au cours de leur vie. Il convient donc d'insister sur ce point avant de démarrer l'activité, de sorte que les participants ne se sentent pas gênés de ne pas «savoir» exactement ce que sont les droits de l'Homme.



Dites clairement aux participants que leur tâche consiste à représenter «les droits de l’Homme en général» plutôt qu’un ou plusieurs droits en particulier. Les groupes peuvent choisir un droit précis pour en faire ressortir des aspects généraux, sans toutefois perdre de vue leur objectif, à savoir montrer ce que les droits de l’Homme ont en commun. À la fin de la séance, les spectateurs devraient être capables (ou du moins commencer à être capables!) de répondre à la question suivante : « Les droits de l’Homme, qu’est-ce que c’est ? »

Tous les participants doivent s’impliquer activement dans la représentation, y compris ceux qui pensent ne pas être de bons acteurs! Expliquez qu’il y a un rôle pour chacun et que le groupe tout entier doit prendre plaisir à présenter son travail. Quelques accessoires inhabituels peuvent animer les représentations et faire germer des idées créatives – il peut s’agir de saucières, de voitures miniatures, de chapeaux, d’oreillers, de pierres, d’une poubelle, etc.

Si vous devez absolument donner aux groupes des pistes de réflexion pour leur permettre de démarrer l’activité, ou à la fin de la discussion, voici quelques suggestions :

- Les droits de l’Homme sont les droits que possède tout individu simplement du fait de sa condition d’être humain : tout individu a des droits égaux.
- Les droits de l’Homme appartiennent à tous les individus, sur un pied d’égalité, de façon universelle et pour toujours.
- Les droits de l’Homme sont indivisibles et interdépendants : un droit ne peut vous être refusé sous prétexte qu’il est « moins important » ou qu’il n’est « pas essentiel ».
- Les droits de l’Homme constituent des normes de base sans lesquelles les Hommes ne pourraient vivre dans la dignité.

Suggestions de suivi :

Rechercher des pièces ou d’autres œuvres littéraires traitant des droits de l’Homme, et organiser une représentation théâtrale à l’intention de votre communauté locale.

Pour continuer à travailler sur les droits de l’Homme en général, choisir l’activité « Fleurs et droits ». Si le groupe préfère faire autre chose et examiner quelques droits de l’Homme en particulier, pourquoi ne pas vous pencher sur la Convention relative aux droits de l’enfant en optant pour l’activité « Les droits des enfants ».



Une autre façon de poursuivre l'activité peut consister à proposer aux participants de rédiger de brèves lettres sur ce que signifient les droits de l'Homme pour eux. Voir l'activité « Cher/chère ami(e) » dans le kit pédagogique « Tous différents – Tous égaux ». L'objectif de la rédaction de lettres est d'aider les participants à clarifier leurs idées, à provoquer des réponses et à construire un dialogue. Les lettres peuvent ainsi être envoyées aux membres du groupe, ou être utilisées dans le cadre d'un exercice au sein de l'école ou entre groupes de jeunes.

Dans DOmino, section 4, on peut trouver des Histoires d'intolérance racontées par des jeunes qui peuvent servir de base pour une discussion sur la pertinence des droits de l'Homme au quotidien.

Idées d'action :

Elaborer vos propres mimes ou demander aux participants d'imaginer une représentation qui sera jouée devant des personnes extérieures au groupe. Si, en guise de variante, on opte pour l'élaboration d'affiches ou la création de statues et la prise de photos, organiser une exposition des affiches ou des photos. Ces deux idées peuvent servir à célébrer la journée des droits de l'Homme.

Egalement, réaliser des vidéos et les poster sur des sites internet dédiés au partage de vidéos.

Source : Conseil de l'Europe, Repères

<https://www.coe.int/fr/web/compass/act-it-out>

